



Site internet

La prochaine réunion du conseil municipal qui aura lieu le :

Vendredi 26 mai 2023
à 19h00 en séance Ordinaire, Salle du conseil

ORDRE DU JOUR

-:-

- Approbation du procès-verbal de la séance précédente.
- Informations au Conseil Municipal des décisions prises dans le cadre des délégations de pouvoirs au Maire.

Direction des finances

- 1 - Approbation des comptes de gestion 2022 : budget Ville, budgets annexes Foyer Georges Brassens, Lotissement La Guignace, Lotissement Le chêne Maillard, Lotissement La Motte Pétrée, Lotissement Les Tulipes et Lotissement Les Bordes Anglaises
- 2 - Adoption du compte administratif 2022 - Budgets principal et annexes
- 3 - Budget principal - Affectation définitive du résultat de fonctionnement de clôture 2022
- 4 - Budget annexe "Foyer Georges Brassens" : Affectation définitive du résultat de fonctionnement de clôture 2022
- 5 - Budget annexe lotissement la Guignace - Affectation définitive du résultat de fonctionnement de clôture 2022
- 6 - Budget annexe Lotissement "La Motte Pétrée" - Affectation définitive du résultat de fonctionnement 2022
- 7 - Budget annexe Lotissement "Le Chêne Maillard" - Affectation définitive du résultat de fonctionnement 2022.
- 8 - Budget annexe Lotissement "Les Tulipes" - affectation du résultat de clôture de fonctionnement 2022
- 9 - Budget annexe "Les Bordes Anglaises " - Affectation du résultat de clôture 2022
- 10 - Fixation du taux de taxe d'habitation 2023 sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale
- 11 - Admissions en non valeur 2023
- 12 - Garantie d'emprunt - Valloire Habitat - Saran Portes du Loiret - Construction de 10 logements PLUS et 5 logements PLAI
- 13 - Garantie d'emprunt valloire habitat - Saran Portes du Loiret - Construction de 3 logements PLUS ANRU et 5 logements PLAI ANRU

Direction générale des services

14 - Formation-entraînement des agents de police municipale - Convention de mise à disposition du stand de tir de l'hôtel de police d'Orléans

Cabinet du maire et des élus

15 - Subvention exceptionnelle à la MFR de Gien

16 - Subvention exceptionnelle à la maison familiale rurale de Pithiviers

Direction des ressources

17 - Commission de délégation de service public - Création et désignation des membres

18 - Mobilier urbain destiné à la communication municipale - Approbation du recours à une concession de service public

19 - Convention portant organisation d'un service commun de médecine préventive confié à la Ville d'Orléans

20 - Exonération de loyers pour une durée de trois mois pour la boulangerie des Champs Gareaux

21 - Création d'emplois

22 - Tarifs des vacances année 2023

Direction de l'éducation et des loisirs

23 - Carte scolaire 2023/2024

24 - Subvention exceptionnelle Lucie Baudu - Soutien à une sportive de haut niveau

25 - Subvention exceptionnelle Valentin Tabellion - Soutien à un sportif de haut niveau

26 - Approbation du règlement intérieur de l'école municipale de musique et de danse

27 - Tarifs 2023 - Location des salles municipales - modification

Direction de l'action sociale

28 - Immeubles à Loyers Modérés (ILM) des sablonnières - loyers au 1er juillet 2023

29 - Aide financière - Séjour "Aide aux Jeunes Diabétiques"

30 - Aide financière - Séjour adapté pour aidants

Direction des services techniques

31 - Implantation de relais de téléphonie mobile sur le domaine communal - fixation de la redevance

32 - Dénomination des carrefours à sens giratoire

Direction de l'aménagement

33 - Acquisition des parcelles BW 65 et BW 147 appartenant à Madame Charpentier

34 - Cession de la parcelle BN 86 et emprise de la parcelle BN 87 à la Foncière Chabrières

35 - Cession de la parcelle BH 638 au Groupe PierreVal

36 - Echange sans soulte avec Monsieur TEKER rue de Montaran

37 - Taxe locale sur le publicité extérieure (TLPE) - Actualisation des tarifs applicables en 2024

- Informations diverses



Maryvonne Hautin
Maire de Saran